

AVIS DE DÉSIGNATION
au Conseil d'administration unique pour le
CHU SAINTE-JUSTINE et le CHUM

Collège : Comité des usagers du CHU Sainte-Justine

Conformément notamment aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation d'une (1) personne membre du Comité des usagers du CHU Sainte-Justine au conseil d'administration unique pour les établissements mentionnés ci-dessus et qui siègera en alternance avec la personne qui sera désignée par parmi le Comité des usagers du CHUM.

La date de la désignation est prévue le lundi 26 mars 2018.

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du comité des usagers de l'établissement peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes :

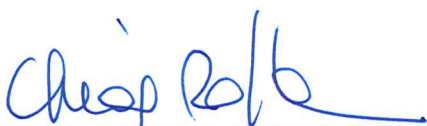
- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement ou plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être à l'emploi de l'établissement indiqué ci-dessus ou y exercer sa profession;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement.

Modalités de désignation

- Désignation par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement

Les membres du comité des usagers exercent leur droit de désignation lors d'une réunion où la majorité de ses membres sont présents. Le comité des usagers doit faire parvenir au président du processus de désignation une copie de la résolution indiquant le nom de la personne qui a été désignée par et parmi les membres dudit comité **AVANT LE 22 MARS 2018, 17 h**. L'original du bulletin de présentation d'un candidat, dûment rempli et signé par le candidat proposé doit être transmis au président du processus de désignation.

Renseignements supplémentaires : Chiara Raffelini, présidente du processus de désignation
Courriel : chiara.raffelini.hsj@ssss.gouv.qc.ca
Direction des ressources humaines, CHU Sainte-Justine
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, Qc, H3T 1C5
Téléphone : (514) 345-4703



Signature de la présidente du processus de désignation

le 14 février 2018
Date